

Le ministre pourrait-il nous dire combien de producteurs laitiers à travers tout le Canada, n'ont pas présenté de réclamations, et ne pourront en conséquence recevoir le paiement supplémentaire en vertu du programme de l'an dernier?

La deuxième question que j'aimerais poser au ministre est celle-ci: nous savons que, dans quelque temps, le ministère devra faire un paiement supplémentaire pour ramener le prix de l'an dernier à \$3.30. Le ministre pourrait-il nous dire tout de suite à combien il estime ce paiement supplémentaire, et vers quelle date le paiement supplémentaire sera fait aux producteurs laitiers du Canada?

La troisième question que j'aimerais poser, au sujet du nouveau programme laitier: le ministre nous a déclaré en Chambre que le gouvernement va payer 85 cents le cent livres moins 10 cents. Cela est très acceptable, mais il a dit en même temps que le fabricant devra payer \$3.25. Or, dans les cadres du nouveau programme laitier, il n'était pas question du prix du fromage. Il n'était pas question non plus du lait en poudre. Il n'était pas question non plus de la caséine et, quand j'ai posé la question en Chambre hier à l'honorable ministre, il m'a recommandé de relire la déclaration qu'il avait faite en Chambre la semaine dernière. Je n'ai même pas eu besoin de la relire. Il n'était pas question du tout de ces trois articles. Monsieur le président, le ministre comprendra j'en suis certain, que le fabricant ne pourra payer un prix de \$3.25, sans connaître la ligne de conduite du gouvernement en ce qui concerne le fromage. Le prix du fromage sera-t-il encore soutenu à 35 cents la livre? Ou encore le ministre prévoit-il que le fromage se vendra cette année, au marché, à 40, 41 ou 42 cents? De plus, les fabricants, ou encore les producteurs laitiers devront, avant de signer des conventions collectives avec les usines, savoir exactement quelle est la ligne de conduite du gouvernement touchant le lait en poudre et la caséine. Si nous n'avons pas ces détails, nous ne savons pas si le producteur ou le fabricant pourra payer le prix de \$3.25 et par la suite, avec le 75 cents le 100 livres, donner un prix moyen de \$4.

Avant d'aller plus loin, j'aimerais, s'il est possible, que le ministre nous réponde à ces questions. D'après moi, elles sont très importantes, et ses réponses nous permettront de juger d'abord de l'efficacité du programme de l'an dernier, et aussi des possibilités ou des effets du programme de cette année.

(Traduction)

M. GREENE: Monsieur le président, je veux simplement dire que, d'aborder un sujet précis comme cela, nous rend la tâche plus facile. Je me demande si, chaque jour, lors de nos réunions, nous pourrions savoir le sujet exact à discuter ce jour-là: si vous voulez étudier le numéro 1 ou une autre des prévisions budgétaires; c'est la même chose pour nous. Mais ce serait bien plus facile pour nous de savoir quel sujet on va aborder chaque jour, quels fonctionnaires devraient être ici pour vous aider. Je ne sais si vous désirez que l'on passe à ces questions maintenant. Est-ce votre bon plaisir, M. le président?

(Texte)

M. VINCENT: Monsieur le président, comme j'ai posé les questions et si le ministre croit que les fonctionnaires de son ministère sont prêts à répondre à ces questions aujourd'hui, il serait très important d'entendre ces réponses. Le ministre sait que la nouvelle ligne de conduite doit commencer à s'appliquer le 1<sup>er</sup> avril, c'est-à-dire cette semaine. C'est probablement la dernière chance que nous avons avant l'application de la nouvelle orientation.

(Traduction)

Le PRÉSIDENT: A titre de président du Comité, j'ai déjà annoncé qu'à l'égard du crédit n° 1, les membres peuvent poser toutes les questions qu'ils désirent. Si l'on ne peut y répondre, aujourd'hui, on pourrait y répondre à la